

<https://www.paris-normandie.fr/id507846/article/2024-03-28/y-t-il-trop-detablissements-den...>

Par Marion Riaux

6 min read

Y a-t-il trop d'établissements d'enseignement supérieur privés dans l'agglomération de Rouen ?

Alors que de nombreux établissements d'enseignement supérieur privés se sont récemment implantés dans l'agglomération rouennaise, des organisations normandes défendant l'école publique et la laïcité montent au créneau. Elles dénoncent le soutien de la Métropole envers l'enseignement supérieur privé, au détriment du public.



En septembre 2023, les premiers étudiants rouennais avaient fait leur rentrée à l'ICP, un établissement privé financé en partie par la Métropole de Rouen - Photo d'archives Stéphanie Péron/ Paris Normandie



Par Marion Riaux

Publié: 28 Mars 2024 à 10h14 Temps de lecture: 1 min

Ynov Campus, Media School, In&Ma, l'école Fauchon, l'école vétérinaire Unilasalle ou encore l'Institut Catholique de Paris... Ces derniers mois, de nombreux établissements d'enseignements supérieurs privés se sont installés ou ont annoncé leur projet d'implantation dans l'agglomération rouennaise. Certains d'entre eux ont notamment reçu le soutien financier de la Métropole de Rouen. Une situation que dénoncent 26 organisations politiques, syndicales et associatives normandes.

Une concurrence avec l'université publique

Pour ces organisations, l'arrivée de ces établissements menace directement l'université publique : *« Il y a une logique concurrentielle qui se met en place entre le public et le privé, parce que certaines écoles privées sur lesquels nous n'avons parfois aucun recul arrivent à Rouen pour proposer des enseignements qui sont déjà dispensés dans les cursus publics »*, constate Pierre-Emmanuel Berche, enseignant-chercheur à l'Université de Rouen et représentant syndical SNESUP-FSU 76.

Cette croissance de l'enseignement n'est pas une spécificité de l'agglomération rouennaise. En France, un quart des étudiants étudie dans le privé. Un chiffre en hausse : *« L'arrivée de Parcoursup a chamboulé l'accès à l'enseignement supérieur en instaurant un système de sélection pour l'enseignement public et où les offres des établissements privés se sont fortement développées. Ajoutons à cela le développement de l'apprentissage, qui a bénéficié au privé, mais aussi la politique de rigueur du gouvernement qui dégrade les conditions d'enseignement dans le public »*, poursuit-il.

Une sélection sociale

L'autre problème, ce sont les frais exorbitants que les étudiants doivent déboursier pour accéder à ces écoles, où l'année est souvent comprise entre 5 000 et 15 000 euros. Une forme de marchandisation de l'enseignement mais aussi de ségrégation sociale selon les organisations : « *Tous les étudiants ne peuvent pas se permettre de dépenser de telles sommes. Une sélection sociale se met en place : ceux qui ont les moyens iront dans ces écoles privées, et les autres à l'université* », souligne Francis Vanhée, membre du comité de la CREAL 76.

Une ségrégation sociale que financent directement les fonds publics alloués par la Métropole de Rouen à certaines écoles : « *Nous avons rédigé une lettre ouverte à Nicolas Mayer-Rossignol, qui nous a répondu en expliquant que ces établissements venaient compléter une offre insuffisante dans l'enseignement public. Mais pourquoi ne pas juste ouvrir des écoles publiques ?* », pointe Francis Vanhée.

Generated with Reader Mode